



Mairie de Briennon

16 rue de la Libération

42720 BRIENNON

Tél : 04-77-60-80-73

E-mail : mairie.briennon@wanadoo.fr

DELIBERATION

DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2023

N° : 2023/1909/07

**OBJET : CONVENTION
CONDITIONS
D'UTILISATION DE
L'APPLICATION
INFORMATIQUE PARTAGÉE
AVEC LE SDIS (REMOcRA
DECI)**

Le mardi 19 septembre 2023 à 20 h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis, salle de la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean FAYOLLE, Maire de BRIENNON.

Présents : Jean FAYOLLE, Gérard MEUNIER, Christine BOURNEZ, Jean-Paul GIRAUD, Pierre LOPEZ, Nadine CAVELIER, Gilles COMTE, Béatrice RAOU, Jean-François TAMIN, Véronique BARBERET, Rachel DURAND, Isabelle DEVIS, Olivier MOTTE, Sandrine CORNIL, Frédéric ROZIER, Julien BUISSON.

Absents : Anne-Marie ALLOIN, Christian ALLOIN, Émilie GORDONS.

Secrétaire élue pour la durée de la session : Béatrice RAOU

Date de convocation du Conseil Municipal : 13 septembre 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214200263-20230919-2023190907-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/09/2023

Monsieur le Maire propose au Conseil la signature d'une convention avec Madame la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS relative aux conditions d'utilisation de l'application informatique partagée de gestion de la défense extérieure contre l'incendie (REMOcRA DECI). Il présente la proposition de convention.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

1. Dit qu'il convient de signer ladite convention avec Madame la Présidente du Conseil d'Administration du SDIS,
2. Autorise Monsieur le Maire à signer ladite convention ainsi que tout document rendu nécessaire par la présente délibération.

Fait à BRIENNON, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,
Jean FAYOLLE

La secrétaire de séance,
Béatrice RAOU

Publié sur Internet le 26 septembre 2023